



SENTHEIM INFOS

juin 2014

Le mot du maire

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

En ce mois de juin, l'année scolaire est entrée dans sa dernière ligne droite et le sujet, qui agite les esprits des élus des collectivités et des parents d'élèves, concerne cette fameuse entreprise, dénommée « réforme des rythmes scolaires », initiée par le Ministre de l'Education Nationale Vincent Peillon qui, entre temps, a déserté son poste, pour un siège de député européen en nous laissant, bien entendu, le désordre qu'il a semé tel un « Ponce Pilate des temps modernes ».

Sur le fond, cette réforme ne répond pas aux problèmes qu'elle entend résoudre à savoir l'échec scolaire et le mauvais classement en terme de résultats scolaires de la France par rapport à d'autres pays européens.

En réalité, la demi-journée de classe, le mercredi, bouleverse l'organisation des activités organisées par les associations, ce jour-là, oblige les parents à des modifications importantes de leur organisation familiale en liaison avec leur activité professionnelle.

Elle met un terme à la coupure du mercredi si bénéfique aux enfants et si utile pour emmener un enfant chez le dentiste, chez le médecin etc.

La modification du temps scolaire va compliquer l'organisation de nombreuses activités entre les différentes écoles, telles que des rencontres sportives, des déplacements culturels, des rencontres de lecture, de chants, de l'enseignement de la natation, un fonctionnement particulièrement réussi dans notre communauté de communes, depuis quarante ans et piloté par l'Association des Œuvres Scolaires de la Vallée de la Doller.

Par ailleurs, nos gouvernants mènent une politique incohérente, prônant d'un côté la baisse des dépenses des collectivités, en diminuant leurs dotations de fonctionnement et, de l'autre, initiant une réforme qui génère des coûts.

En effet, la mise en place d'une demi-journée supplémentaire génère des coûts de fonctionnement plus importants pour l'ensemble des communes (chauffage, électricité, personnel de service...).

Les communes, regroupées pour assurer la scolarisation des enfants, voient leurs charges de transport augmenter, conséquence de la demi-journée supplémentaire, cette augmentation s'ajoutant à un désengagement progressif de la partici-

pation du département, lui-même consécutif à un désengagement de l'Etat.

L'association Créaliance, gestionnaire de la petite enfance et du périscolaire, pour l'ensemble de la communauté de communes a estimé le surcoût de fonctionnement entre 30 000 et 40 000 €, impactant d'autant le budget de la communauté de communes.

Et pour couronner le tout, le Ministre de l'Education Nationale suggère aux collectivités de se muer en organisateur et financeur d'activités, en fin d'après-midi, en raison d'une journée scolaire plus courte, se terminant à 15h15.

En conclusion, cette réforme fragilise l'ensemble des dispositifs et organisation en place, n'apporte aucune amélioration, bien au contraire, et renchérit le coût global du fonctionnement de la compétence scolaire pour les communes.

La commission, mise en place au niveau de la communauté de communes, réunie de nombreuses fois, et tirant les conclusions d'une enquête auprès des familles, a souhaité une cohérence au niveau de notre secteur permettant d'assurer la continuité des actions entre les différentes écoles et le bon fonctionnement de Créaliance.

Pour cela, la commission a proposé aux communes de fixer la demi-journée supplémentaire au mercredi (8h-11h), les horaires des 4 autres journées de 8h à 11h 30 et 13h30-15h15 et de ne pas organiser d'activités en fin de journée. L'ensemble des communes a validé cette proposition au début de cette année, en conseil municipal, sauf la commune de Niederbruck qui a opté pour le samedi matin.

Lors d'une dernière réunion, la commission communautaire n'a pas modifié sa position et a écarté la possibilité de libérer le vendredi après-midi estimant que cette solution serait contraire à l'intérêt des élèves.

Les nouveaux horaires prendront effet lors de la prochaine année scolaire. La commission communautaire poursuivra son travail en faisant un bilan dès la fin du premier trimestre et en réfléchissant à d'autres organisations du temps scolaire.

Le conseil municipal quand à lui reste à l'écoute des parents d'élèves et des problèmes générés par cette réforme.

Bernard HIRTH



Pompiers : 18 depuis un poste fixe, 112 depuis un portable

Mairie : 03.89.82.52.03

Ecole élémentaire "Les Tilleuls" : 03.89.82.53.96

Ecole maternelle : 03.89.82.87.17

Presbytère : 03.89.82.52.74

Site Internet : www.sentheim.fr

**Bulletin élaboré et imprimé par le comité consultatif communication
Responsable : M. Bernard HIRTH**

Ne pas jeter sur la voie publique

DES PARENTS HEUREUX (ENFIN, PRESQUE)

Rosala : Storki, je suis crevée ! Elever quatre enfants est un vrai travail de titan.

Storki : Ne te plains pas, pense à cette pauvre Susy qui n'a pas réussi à pondre un seul œuf. Sep m'a dit qu'elle ne voulait pas, mais j'ai un doute...

R : Tu pourrais quand même aller plus souvent chercher à manger pour les petits, au lieu de faire ton intéressant sur le toit des voisins et en plus, de décorer leur toit avec tes fientes.

S : Moi, je surveille, pour protéger les petits et ce n'est pas de tout repos !

R : Pof, pof, pof... Je me gausse ! Tiens, puisque tu es là, je te demande ce que font les poubelles, pendant des jours, sur le trottoir, alors qu'elles ont été vidées. Si encore il y avait quelque chose à rabioter dedans. Mais, nada, nicht's, rien !

S : Tu veux des trucs sympas, par hasard ?... J'adore la fontaine aux castors devant le pont des vignes, et j'ai suivi avec beaucoup d'intérêt « L'Elan des Daims ». Quel boulot pour organiser tout ça. Et la course à vélos qui a repris cette année. C'est cool toutes ces festivités...

R : Ouais, tu te ballades avec Sep et moi, je suis coincée dans le nid avec les quatre affamés. Heureusement, mes copines passent me voir. Sais-tu qu'un vélo d'enfant a été volé à l'école maternelle ? La porte du petit garage ne ferme plus. C'est quand même malheureux...

S : Deux particuliers et trois entreprises ont subi des vols. Moi, je dis : Sentheimois et Sentheimois, fermez vos portes et vos fenêtres quand vous sortez.

R : Tu m'as aussi parlé de l'inauguration de la maison du Diaconat (St. Jean) qui eut un franc succès et que c'était « top ». Mais les restes de l'apéro dînatoire, je n'en ai rien vu, pourtant ton estomac était plein à craquer quand tu es revenu !!!

S : Je t'ai ramené un orvet que j'ai attrapé dans l'herbe fauchée, jetée le long de la piste cyclable...

R : C'est quoi, ce bin's ? On ne jette pas l'herbe coupée sur les bords de la piste. Si les brigades vertes les topent... bonjour le PV. Les crottes de chien ne suffisent-elles pas ? Et ton orvet, laisse-moi rire, c'était un bout de corde. Achète des lunettes, ha, ha, ha !

S : Tais-toi un peu, tu me fatigues, je réfléchis...

R : A bon, tu sais ce que veut dire réfléchir ?

S : Rosala, je t'aime quand même, bien que tu sois une sacrée peste !

Françoise NAEGELEN alias Rosala la cigogne

CARITAS RÉSEAU SECOURS CATHOLIQUE

Accompagnement au retour à l'emploi

La permanence d'aide au retour à l'emploi est ouverte **tous les jeudis de 9h à 11h**.

Le nombre de personnes venant rendre visite à notre atelier emploi étant en progression constante, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles qui pourraient s'investir dans ce domaine et étoffer l'équipe en place.

Vous avez du temps libre ! Venez rejoindre une équipe motivée et sympathique et apporter vos compétences aux personnes en recherche d'emploi.

Pour plus de renseignements téléphonez au **06 89 77 22 80**.

Permanences des aides

Des aides à l'accompagnement scolaire, aux démarches administratives, et ponctuellement des aides alimentaires, matérielles vous sont aussi proposées. Les permanences se tiennent **tous les jeudis après-midi de 14h à 16h**.

Après-midi convivial

Vous êtes seul, isolé, venez nous rejoindre en toute amitié autour d'un café, d'un thé, d'une pâtisserie et passez un après-midi de convivialité. Notre prochaine rencontre aura lieu **mardi 24 juin à partir de 14h30**. Si vous avez un problème de déplacement pour vous y rendre, téléphonez au **03 69 29 18 23** ou au **06 89 77 22 80**.

Pour l'équipe, Jeannine DEMEY

CARITAS 11, place des Alliés - cour du Chapitre 6829 - Masevaux Tél. : 03 89 38 04 90 ou 06 89 77 22 80.

CHORALE SAINTE CÉCILE

Les membres de la CHORALE SAINTE CECILE DE SENTHEIM se permettront de vous solliciter durant la deuxième quinzaine du mois de juin pour vous proposer leur traditionnelle carte de membre.

Toujours présente aux offices dominicaux, aux mariages, aux enterrements, notre chorale participe également à l'animation culturelle de notre commune par ses concerts et son célèbre SANTA SHOW, qui se prépare actuellement.

Nous vous remercions de leur réserver votre meilleur accueil.

MÉTÉO CLÉMENTE ET BONNE HUMEUR POUR LA 9^{ème} KASNACKAMARCH

La 9^{ème} Kasnackamarch, la marche gourmande, organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sentheim, s'est déroulée dimanche 4 mai. Météo favorable et bonne humeur étaient au rendez-vous pour les 805 participants au départ de cette randonnée gastronomique. Ils étaient répartis en douze groupes, avec un départ tous les quarts d'heure à partir de 10h. La corne de brume retentit :



le groupe suivant se prépare et écoute les dernières indications : « Vous allez marcher puis boire et manger, puis marcher à nouveau », leur indiquait Tatiana Duthilleul avant de leur rappeler que le conducteur doit rester sobre.

Parmi les marcheurs, il y avait les habitués à l'image d'Esther, François et Fanny, de Masevaux, qui viennent depuis le début, en groupe plus ou moins nombreux selon les envies et les disponibilités de chacun. Et il y avait ceux qui découvraient, ravis, le principe sympathique de cette randonnée gourmande.

Le départ se faisait depuis la salle de l'Amos à Sentheim, les marcheurs ont suivi un parcours d'environ 9 km autour de Sentheim et sont passés sur les bords de

Lauw et de Bourbach-le-Bas. Entre forêts et prairies, les gourmets ont dégusté des spécialités alsaciennes : à chaque étape un plat, accompagné d'un vin sélectionné. Au menu, les marcheurs ont dégusté bretzel en apéritif, potage en entrée, bouchée à la reine et spätzles, suivi d'un trou alsacien, bargkass et munster, et éclair à la vanille en dessert à la salle de l'Amos.

Chaque année, les organisateurs choisissent un thème pour agrémenter le parcours. Cette année les randonneurs ont pu découvrir un pêle-mêle des thèmes des trois dernières années : l'origine de la Kasnackamarch, les cigognes de Sentheim, les nains du Wolfaloch. Un petit questionnaire était à compléter, il permettait de participer à un tirage au sort pour gagner des places pour la marche gourmande de 2015.

Pour clore cette journée festive, l'Amicale des Pompiers proposait, à partir de 18h, une soirée tartes flambées dans le parc de l'AMOS, avec une animation musicale. Pas moins de 45 bénévoles se sont mobilisés pour assurer la réussite de cette journée.

Viviane Tabourin

LE TRAIN À VAPEUR REPREND DU SERVICE

Tchou Tchou !! Depuis le 1^{er} juin, le train à vapeur a repris du service et les visiteurs sont au rendez-vous pour découvrir notre belle vallée le temps d'un aller-retour au Train Thur Doller. Tous les dimanches jusqu'à fin septembre, petits et grands pourront effectuer un voyage original et sympathique dans les voitures en bois.



Les passagers découvrent le matériel préservé par l'association lors d'une visite commentée en gare de Burnhaupt. C'est également l'occasion d'apprendre les bases de fonctionnement de ce train pas comme les autres, impressionnante mécanique des années 1900.

Le voyage peut être agrémenté d'une pause déjeuner dans un des restaurants situés proches des gares ou à la gare de Sentheim, dans l'ancienne halle de marchandises ou sur les aires de pique nique.

Un service de restauration sera proposé en gare de Sentheim toute la saison, service proposé à tous ! La plupart du temps, ce sera le camion pizza « La Fée des Sources » qui sera présent sur le site avec à la carte : pizzas marguerita, reine, chorizo, campagnarde ou encore 3 fromages. Alors, n'hésitez pas à vous laisser tenter, même si vous ne faites pas le voyage.

Dimanche 6 juillet, vous ne pourrez pas déguster de pizzas, mais de nombreux produits des producteurs locaux. A l'occasion du 1^{er} train à thème de la saison, le train Rando, un marché des producteurs aura lieu à la gare de Sentheim. Toute la journée, les producteurs vous proposeront des produits maisons et du terroir pour le plus grand plaisir de vos papilles.

Plusieurs circuits de randonnées seront également proposés au départ des gares de Burnhaupt et Sentheim, au gré de chacun ou avec un guide (prévoir une participation).

Les circuits « découvertes » au départ de Sentheim englobent une sortie à la découverte des plantes médicinales, le fameux sentier géologique de Sentheim, un circuit vers les volcans éteints et depuis Burnhaupt la retenue d'eau de Michelbach et les écosystèmes des rives de la Doller.

Les dimanches, le train part de la gare de Sentheim à 13h30, les billets sont en vente sur place 20 minutes avant le départ du train.

Tarifs : de 7 €, 9 €, 10 € 50 aller-retour ou 34 € famille (2 adultes + 2 ou 3 enfants).

**Renseignements : 03.89.82.88.48 ou 06.04.46.48.60
www.train-doller.org / ttda@train-doller.org**

À bientôt, sur les rails du Train Thur Doller Alsace !

INAUGURATION À SAINT JEAN DE DIEU

Près de 200 personnes, dont de nombreuses personnalités, ont assisté samedi matin, à l'inauguration de l'extension et de la fin des travaux de rénovation du centre de soins, de suite et de réadaptation St Jean à Sentheim.

Après la mise en conformité des bâtiments de la maison St Jean de Sentheim en 2007, un important projet d'agrandissement et d'humanisation a été lancé avec l'accord de l'Agence Régionale de Santé. L'objectif

était de rénover et de revitaliser le site afin d'assurer le développement des activités médicales, paramédicales et hôtelières, et d'en faire un véritable établissement de soins de suite et de réadaptation de proximité.

Depuis la fusion de St Jean avec la Fondation du Diocèse en 2009, ce projet s'inscrit dans la vocation de la fondation : être au service des autres, et œuvrer au bien être des patients.

La mise en œuvre du plan de restructuration architecturale a permis de doubler la surface de l'établissement, et d'augmenter sa capacité d'accueil à 90 lits, avec une équipe soignante de 100 personnes. L'ensemble des investissements représente un total de 10,5 millions d'euros dont 400 000 € pour le matériel et le mobilier, et 100 000 € de matériel informatique. Ils ont été subventionnés par l'Agence Régionale de Santé à hauteur de 1,5 million d'euros, dans le cadre du plan « Hôpital 2007-2012 », et les prêts ont été cautionnés par le Conseil Général.



Les travaux qui ont duré trois années, viennent de s'achever, et c'est avec satisfaction que le président du conseil d'administration Jean Widmaier a souhaité la bienvenue aux nombreux invités samedi matin, sous le chapiteau installé dans le parc. Pendant qu'un diaporama laissait défiler les images des différentes étapes des travaux, il est revenu sur l'histoire de la maison St Jean, depuis la construction de l'ancien manoir au 18^{ème} siècle, et la création de la

maison de retraite et de convalescence par les frères de St Jean de Dieu entre 1935 et 1997.

Le président en a profité pour annoncer la nomination au poste de directeur de l'établissement St Jean, le responsable administratif Marc Ventejou, très applaudi pour cette promotion.

A sa suite, le directeur général de la fondation Diego Calabro a repris la chronologie des travaux et les transformations dans le fonctionnement de la maison. Le maire de Sentheim Bernard Hirth a rappelé la place qu'a tenue et que tient encore le site dans la vie du village, puis le président du conseil général Charles Buttner a dit sa reconnaissance au personnel et aux bénévoles pour leur générosité souvent d'origine religieuse.

Enfin, le député Michel Sordi a présenté ses félicitations pour cet investissement qui répond à un vrai besoin, tout en soutenant aussi l'économie de la région.

Les personnalités ont été invitées à couper le ruban inaugural, avant de suivre la visite guidée de l'établissement rénové.

Jean-Marie Renoir

L'OUTIL EN MAIN



Créée en 1987 à Troyes, l'association a essaimé dans la France entière. Elle a pour but l'initiation des enfants, dès l'âge de 9 ans et jusqu'à 14 ans, aux métiers manuels.

L'Outil en main permet à la fois de lutter contre la disparition de certains savoir-faire et de valoriser les métiers manuels.

L'association fait appel à des gens de métier, riches d'expériences, en retraite, pour transmettre aux jeunes leur savoir-faire qui ne s'apprend pas dans les livres. Quoi de plus noble que de donner l'opportunité aux enfants de sentir l'odeur des copeaux de bois, de malaxer la farine, de donner naissance à un objet en terre ou en acier, tout en leur inculquant l'esprit d'équipe.

Cette expérience est une occasion pour l'enfant de se découvrir un talent, voire son futur métier, mais aussi de prendre confiance en lui.

Dans peu de temps, une telle association verra le jour dans la vallée de Masevaux. Mais des initiateurs, volontaires et bénévoles, susceptibles d'y consacrer quelques mercredis après-midi, sont toujours recherchés.

Vous êtes en retraite, vous bénéficiez d'un peu de temps libre et vous étiez couturière, cuisinier, carreleur, fleuriste, jardinier, relieur ébéniste etc. Cette expérience peut vous intéresser.

N'hésitez pas, prenez contact avec Monsieur Pierre KIRSCHER, délégué régional adjoint de l'OEM, au 03 89 831027 ou par courriel pierre.kirscher@estvideo.fr.

BUDGET 2014

Lors de la séance du 11 mars, le Conseil Municipal a délibéré sur les finances de la commune.

2013

Les comptes administratifs 2013 des 3 budgets : le budget général, celui de la forêt et celui du lotissement « Stribich », tenus par notre comptabilité et les comptes de gestion 2013 correspondants, tenus par le responsable du Trésor Public, ont été approuvés.

Les comptes, administratif et de gestion, du lotissement ne seront clôturés qu'après la vente de tous les lots. L'exercice 2013 est marqué par la vente de 3 terrains.

Le budget de fonctionnement de la forêt s'est soldé par

73 518 € de recettes et 24 057 € de dépenses.

Le budget général a été clôturé en fonctionnement à 1 419 770 € de recettes et à 648 534 € de dépenses.

L'excédent de gestion de 771 235 € a été reporté en recettes de fonctionnement 2014.

Le budget général a été clôturé en investissement à 618 598 € de recettes et à 298 811 € de dépenses.

L'excédent de gestion a été reporté en recettes d'investissement 2014.

2014

Les budgets 2014 ont été adoptés.

Celui de la forêt s'équilibre en fonctionnement à 51 753 € et en investissement à 21 682 €.

Le budget général s'équilibre en fonctionnement à 1 534 157 € et en investissement à 1 843 694 €.

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter les taux d'imposition.

Taxe d'habitation :	9,82 %	soit un produit de	175 189,00 €
Taxe foncière (bâti) :	9,46 %	soit un produit de	124 588,00 €
Taxe foncière (non bâti) :	56,08 %	soit un produit de	8188,00 €
CFE (*) :	16,20 %	soit un produit de	42 071,00 €

(*) Contribution Foncière des Entreprises

Soit une recette fiscale totale de

350 036,00 €.

D'autres taxes (Contribution à la valeur ajoutée des entreprises, Taxe sur l'électricité, Droits de mutation, Fonds national de garantie de ressources...) s'y ajoutent pour un montant de 87 464 € et portent l'ensemble de la recette fiscale à 432 885 €.

Les dotations et participations de l'Etat sont prévues à 250 361,00 €.

Différentes ressources annexes (Produits des services, revenus d'immeubles, des participations diverses) et le

report du résultat 2013 de fonctionnement portent donc le total des recettes de fonctionnement au montant prévisionnel de 1 534 157 €.

Pour ce qui est de l'investissement, l'exercice 2014 sera marqué par le paiement du chantier d'enfouissement de la ligne de haute tension pour environ 250 000 €, par les travaux de mise en sécurité de l'entrée Ouest et par l'aire de jeux du lotissement « Stribich ».

Point sur l'endettement de la commune.

Emprunt de 100 000 €, pour les travaux de l'école élémentaire en 2006 sur dix ans, dette au 1^{er} janvier 2014 : 33 898,35 €.

Emprunt de 350 000 €, pour les travaux de voirie 2011 sur quinze ans, dette au 1^{er} janvier 2014 : 297 500,03 €. Avance, sans intérêts du Conseil Général, de 103 819 €,

pour les ateliers municipaux, remboursable en 5 ans à partir de 2014, soit un versement de 20 763 € par an.

Soit un endettement de 435 214,36 €, ce qui représente 261,71 € par habitant. Pour information, la dette, des communes de même importance que Senthem, est en moyenne de 659 euros / habitant soit plus du double.

ANNIVERSAIRES DES PERSONNES AGÉES DE SENTHEIM

Félicitations et meilleurs vœux aux personnes âgées de **SENTHEIM** qui fêtent leur anniversaire

en juin

87 ans : René TETTAMANZI, le 1^{er},
84 ans : Alexandre HANDSCHIN, le 16,
83 ans : Jacqueline GENET, le 21,

83 ans : Andrée SCHEUBEL, née KIEFFER, le 25,
82 ans : Pierre MURAT, le 5,
82 ans : Anne REITER, née BEHAWETZ, le 28.

et en juillet.

91 ans : Raymond MATTAUER, le 18,
87 ans : Yolande STUTER, née BALDINI, le 24,
85 ans : Marie-Thérèse PEQUIGNOT, née JENN, le 18,
84 ans : Colette GRIMAUD, née GLANTZMANN, le 19,
83 ans : Jona Griseldis WILLIG, le 27,

80 ans : Alphonsine RUDLER, née WEY, le 1^{er},
80 ans : Micheline MARCILLY, née MAGRON, le 6,
80 ans : Aimé KIRSTETTER, le 8,
80 ans : Ginette HELL, née SCHERRER, le 29.

ACTIVITÉS D'ÉTÉ : N'OUBLIEZ PAS D'INSCRIRE VOS ENFANTS !



Non, vos enfants ne s'ennuieront pas cet été.

Bientôt les vacances ! période idéale pour leur faire découvrir un sport, les initier aux échecs, à la peinture sur bois, leur faire remon-

ter le temps grâce à la Maison de la Géologie, etc.

Les Associations de Sentheim se mettent en quatre pour vos bambins et leur proposeront :

VTT - Apiculture - Pêche - Moulage de fossiles - Visite des mines de Bourbach-le-Bas - Histoire de l'humanité avec le sentier qui remonte le temps et la

Maison de la Géologie - Balade contée - Danse country - Tennis - Echecs - Rallye photo - Peinture sur bois.

Ils n'auront que l'embarras du choix !

Les inscriptions se feront :

- vendredi 20 juin 2014, de 19h à 20h 30 à la mairie,
- samedi 21 juin 2014 de 10h à 12h, à l'Espace Schuffenecker (39A, Grand'rue SENTHEIM),
- du 23 au 27 juin 2014 de 9h à 11h, au secrétariat de la Mairie de Sentheim,
- ensuite auprès des responsables des activités.

Pour les activités payantes, aucune inscription ne sera prise sans son règlement.

Attention : les places sont limitées, n'attendez pas les derniers jours pour les inscriptions.

Oui, l'été sera beau pour nos jeunes à Sentheim !

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES FONCIERS

Les propriétaires fonciers sont informés que Mme Martine CLAUDEL, géomètre au Cadastre, sera de passage dans la commune **du 18 au 26 juin 2014** afin de procéder aux mises à jour annuelles de la documentation cadastrale et à la tenue à jour du plan cadastral.

Dans ce cadre, elle sera amenée à se déplacer sur l'ensemble du territoire communal et à prendre contact avec les administrés.

ASSOCIATION ICARE

L'association Icare fera une vente de légumes tous les jeudis de 16h à 18h devant son hangar à Sentheim.

Marcheurs de Sentheim

Sortie du jeudi 19 juin 2014

Rendez-vous : place de l'Eglise à Sentheim pour un départ à 8 heures précises.

Itinéraire du matin : parking centre de Gueberschwihr (près de l'église et de la mairie) - l'Ostbourg - col du Bildstoecklé - ruines du Haneck et Schrankenfels - col du Wolfsgarbe - Auberge d'Osenbuhr (distance 11 km, dénivelée 510 m).

Menu : salade vigneronne - civet de lapin - nouilles - dessert et café pour 18 euros sans les boissons.

Itinéraire de l'après-midi : auberge d'Osenbuhr - couvent et maison forestière St Marc - rocher du coucou - chemin de croix - Gueberschwihr (distance 6 km, dénivelée 60 m).

Les non-marcheurs peuvent nous rejoindre à l'auberge d'Osenbuhr par Soultzmatt, Osenbach et Osenbuhr. Veuillez vous inscrire avant le **14 juin 2014**, dernier délai. Tél : 03 89 82 56 36.



A NOTER SUR VOS AGENDAS

Judi	19 juin	: marche organisée par « les Marcheurs de Sentheim »
Mercredi	2 juillet	: train découverte organisé par TTDA, gare de Sentheim
Dimanche	6 juillet	: train « Rando » organisé par TTDA, gare de Sentheim
Dimanche	6 juillet	: marché aux puces organisé par la société de pêche « Le Grumby », TTDA, centre du village
Dimanche	6 juillet	: marché des producteurs locaux organisé par TTDA, gare de Sentheim
Mercredi	9 juillet	: train découverte organisé par TTDA, gare de Sentheim
Mardi	15 juillet	: collecte des ordures encombrantes, place du Cimetière

Si vous voulez faire paraître un article dans **SENTHEIM INFOS** (annonce d'une manifestation, description de votre association...), contactez **Marc PERRIN Mairie de SENTHEIM** ou envoyez un courriel à marc.perrin@estvideo.fr avant le **25 juin 2014**

Date de la prochaine parution de SENTHEIM INFOS vers le 3 juillet 2014.